



Construction

Sans surprise, les libéraux rejettent la motion pour une enquête publique

QUÉBEC – Comme il fallait s'y attendre, les libéraux ont utilisé de leur majorité pour rejeter une motion de l'opposition demandant au gouvernement l'institution d'une enquête publique indépendante. Malgré les nombreux appels de Pauline Marois et d'Amir Khadir, les députés du PLQ se sont tous rangés derrière leur chef Jean Charest.

Yves Chartrand

chartrand@ruefrontenac.com

La motion demandait au gouvernement de tenir une enquête publique sur le domaine de la construction, sur l'octroi des contrats gouvernementaux et sur le financement des partis politiques. Elle a été rejetée mercredi en fin d'après-midi par un vote de 59 contre et 54 pour.

Comme c'est la coutume, le président et les trois vice-présidents de l'Assemblée nationale, trois libéraux et un péquiste, n'ont pas pris part au vote.

Mais dans les banquettes libérales, le ministre délégué aux mines, Serge Simard, s'est présenté trop tard pour participer au vote et le député Pierre Paradis a brillé par son absence, lui qui était présent plus tôt pour la période de questions.

Du côté du PQ, le seul absent était Claude Cousineau, de la circonscription de Bertrand, qui subit présentement des traitements pour un cancer, a-t-on justifié.

Quelques heures avant le vote, dans une ultime tentative pour inciter des députés libéraux à se joindre à l'adoption de la motion, la coalition de l'opposition était sortie de nouveau à l'extérieur, sur le parterre de l'édifice du Parlement, tous ornés d'un foulard blanc, devenu leur symbole pour obtenir une enquête publique indépendante.

«Requins blancs»

Outre les élus de l'opposition, des représentants de syndicats et de la société civile se sont joints au groupe, dont Jean-Guy Dagenais, président de l'Association des poli-

ciers provinciaux du Québec, qui représente notamment les enquêteurs oeuvrant actuellement dans l'escouade de l'Opération Marteau.

Ce dernier n'y est pas allé de main morte, estimant que malgré «l'excellent travail» en cours, l'exercice ne servira, à court terme, qu'à attraper du menu fretin. «L'Opéra-



PHOTO YVAN TREMBLAY

tion Marteau est une bonne chose, je l'ai déjà dit, cependant, ça doit être élargi (par) une commission d'enquête publique», a mentionné le chef syndical.

Sans enquête publique pour enrichir les informations policière, «les résultats vont se faire attendre», a ajouté Jean-Guy Dagenais. Selon les informations qui transpirent de l'enquête policière, «il y a des petits poissons qui auraient été saisis» mais on est encore «loin des requins blancs», ceux qui profiteraient d'un système de collusion, entrepreneurs et politiciens.

Porter des accusations contre des gens est une chose, ajoute-t-il, mais une commission d'enquête permettrait «de savoir qui ou quelle compagnie va avoir un contrat et pour quels motifs», dit-il.

Facture trop salée

Selon la présidente du Syndicat

de la fonction publique du Québec, les citoyens du Québec paient souvent trop cher, quelquefois même jusqu'au triple, pour faire faire des travaux qui se faisaient avant par les employés de l'État.

«Nous avons interpellé le vérificateur général pour des octrois de contrats sans appel d'offres, notamment pour la firme ABC Rive-Nord, et ensuite nous avons piloté un dossier complet, déposé au vérificateur général du Québec en avril dernier, réclamant l'enquête publique, un dossier qui prouve hors de tout doute» les coûts ex-

cessifs des travaux publics, a indiqué Lucie Martineau.

Ryan Hillier, porte-parole du Regroupement Corruption Zéro, surtout actif sur la scène fédérale, était lui aussi sur le parterre. Il estime qu'il y a un «problème» au Québec et que «ce n'est pas seulement les enquêtes policières qui vont venir à bout de ce système».

Une commission d'enquête publique indépendante est nécessaire car le système public québécois est «gravement malade», dit Hillier. «Nous devons d'abord faire la lumière sur ce qui s'est passé dans le passé, pour ensuite apporter les modifications qui s'imposent.»

Encore une fois, Pauline Marois n'a pas voulu dire ce qu'il adviendra, maintenant que le gouvernement a rejeté sa motion. Avant de connaître le résultat du vote, la chef péquiste a déclaré ne pas avoir prévu de plan B.

EN MANCHETTES

Nouvelles | Mathieu Boivin

L'avortement:

«Un désordre moral et une injustice envers l'enfant à naître»

- Mgr Ouellet

Malgré les critiques, le cardinal Marc Ouellet persiste et signe : l'avortement est «un très sérieux désordre moral» et une «injustice envers l'enfant à naître».

PAGE 2

Spectacles | Philippe Renault

Un Grand spectacle de la Fête nationale à Montréal tout en hommages

Le Grand spectacle de la Fête nationale à Montréal le 24 juin prochain en sera un, où les hommages seront à l'honneur. Les organisateurs souligneront les 10 ans du décès tragique de Dédé Fortin, les 20 ans de la mort du désormais légendaire Gerry Boulet, en plus de rendre hommage à Paul Piché.

PAGE 5

Sports | Martin Smith

L'Impact permet à Toronto de conserver son titre

Le FC Toronto est couronné champion canadien pour une deuxième année d'affilée après qu'un verdict nul de 1-1 entre l'Impact et les Whitecaps de Vancouver, hier soir au stade Saputo, eut mis fin à tout espoir du club de Colombie-Britannique de détrôner les tenants du titre.

PAGE 6

L'avortement : «Un désordre moral et une injustice envers l'enfant à naître» - Mgr Ouellet

QUÉBEC – Malgré les critiques, le cardinal Marc Ouellet persiste et signe : l'avortement est «un très sérieux désordre moral» et une «injustice envers l'enfant à naître». À défaut de l'interdire, les gouvernements devraient financer les organismes de soutien aux femmes enceintes dans la même mesure que les cliniques d'avortement, propose-t-il.



MATHIEU BOIVIN

boivinm@ruefrontenac.com

Quelque 10 jours après avoir prononcé un discours devant des militants pro-vie, l'archevêque de Québec est revenu sur les propos qui lui ont valu une réprobation presque unanime. «Je n'ai dit nulle part que je condamnais la femme qui avait recours à l'avortement, mais on a pris une petite phrase et on en a fait une arme pour me discrediter», a-t-il déploré.

Mgr Ouellet a précisé que sa défense du droit du fœtus, même en cas de viol de la mère, était motivée par le désir de rappeler la dignité de la femme et le respect dû à toute vie naissante. «Les cas très exceptionnels ne doivent pas nous empêcher de voir la triste réalité de l'avortement devenu trop répandu», a-t-il plaidé. Plus de 26 000 avortements sont pratiqués chaque année au Québec.

Le cardinal a martelé que malgré

les hauts cris de ceux qui estiment que cette question est depuis longtemps réglée, «le débat sur l'avortement est ouvert. (...) C'est un délit qui peut facilement passer inaperçu et l'Église doit rappeler la norme objective : c'est un désordre moral très grave que de porter atteinte à la vie d'une autre personne.»

Le prélat a estimé que le droit à la vie de l'enfant devait prévaloir sur le droit de choisir de la mère, parce que «pour l'enfant, c'est une question de vie ou de mort, alors que pour la femme, c'est une question de santé, de situation familiale ou de pauvreté». Il a fait valoir que plusieurs femmes se font avorter sous la contrainte de proches.

Marc Ouellet voudrait que les gouvernements «regardent en face

l'injustice de n'accorder aucune protection juridique à l'enfant à naître», mais il n'entretient pas d'illusion après avoir essuyé la réprobation unanime de l'Assemblée nationale du Québec et le refus du premier ministre fédéral de rouvrir la législation sur l'avortement.

«Les gouvernements financent les cliniques d'avortement, alors j'aimerais qu'on fasse de même pour les organismes qui aident les femmes à prendre une décision éclairée, a plaidé l'archevêque de Québec. S'il y avait une telle équité, nous ferions beaucoup de progrès. Je crois qu'il manque un encouragement de ce côté-là.»

C'est là l'essentiel de son propos, qui a été passé sous silence par les médias, regrette-t-il. « On pourrait

réduire de moitié les avortements au pays, sans rediscuter pour le moment de la question juridique, seulement en venant en aide aux femmes qui ont des besoins très précis d'accompagnement, d'encouragement ou d'aide financière pour garder leur bébé», a-t-il assuré.

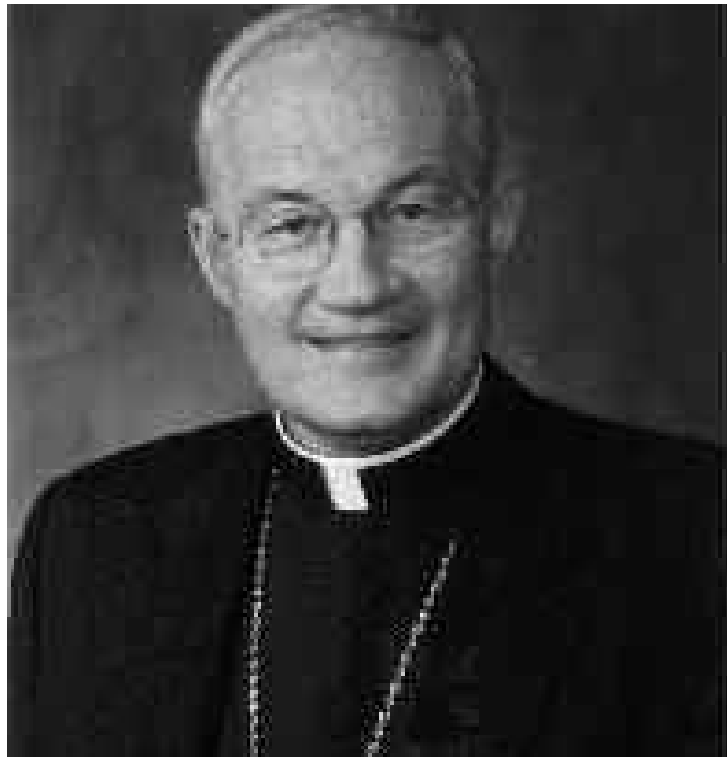
«Réel malaise social»

Le cardinal a conclu en soutenant que la virulence des réactions à son discours de la semaine dernière témoigne d'un «réel malaise social» autour de la question de l'avortement. «C'est une question difficile, car la souffrance des femmes et des familles fait en sorte qu'il est compliqué d'en discuter», a-t-il analysé.

«Mais si nous ne parlons pas de cette souffrance et des façons de la dépasser et de la résoudre, les choses empireront, a-t-il repris. Si nous ne nous attaquons pas à ce problème comme nous le suggérons, je pense que le climat social et le sens des valeurs continueront de s'effriter dans notre société.»

Signalons que le cardinal Ouellet était accompagné, lors de sa conférence de presse, de l'archevêque d'Ottawa, Mgr Terrence Prendergast. Celui-ci a cru bon de souligner, dans son allocution, que «l'important caucus pro-vie de notre gouvernement fédéral travaille dans l'ombre, jour après jour, pour garder la vie humaine en tête des programmes gouvernementaux».

Mgr Prendergast a rappelé que le gouvernement conservateur de Stephen Harper avait décidé de ne pas subventionner les groupes qui pratiquent des avortements dans des pays étrangers. «Dans ce contexte, il serait quelque peu incohérent de ne pas soutenir financièrement des groupes qui, ici au pays, soutiennent le droit à la vie», a-t-il conclu.



Mgr Marc Ouellet soutient que l'essentiel de son propos a été passé sous silence par les médias la semaine dernière. PHOTO ÉGLISE CATHOLIQUE DE QUÉBEC

Fraude fiscale

Le réseau avait des ramifications en Belgique et en Suisse

Le réseau de fraude fiscale et de blanchiment d'argent démantelé mercredi matin par la Sûreté du Québec opérait à Montréal selon un modus operandi des plus complexes, grâce à des ramifications en Belgique et en Suisse censées brouiller les pistes.



JEAN-MICHEL NAHAS

nahasjm@ruefrontenac.com

L'opération Dorade II, à la base de l'enquête, a mis à contribution quelque 130 agents de la SQ, la GRC, les autorités belges et suisses ainsi que Revenu Québec. Quatre individus ont été arrêtés mercredi dans la foulée de la frappe policière.

En lien avec cette affaire, le service des enquêtes sur l'intégrité financière de la SQ a gelé 48 millions dans divers comptes du Canada et de la Suisse, notamment. Il s'agit de la somme la plus importante jamais bloquée au pays. Ce montant comprend aussi les actifs que représentent quatre immeubles de Montréal et de Saint-Hubert également saisis. Quatre voitures, dont deux Porsche valant plus de 70 000 \$ chacune, figurent aussi dans le lot.

Troisième arrestation pour fraude et blanchiment

L'un des suspects arrêtés, Ronald Chicoine, 57 ans, considéré comme la tête dirigeante du réseau, en est à sa troisième arrestation en lien avec l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent.

En 2008, dans le cadre du projet Dorade I, les autorités lui avaient reproché la mise en place d'une structure de fausse facturation dans le milieu de la construction pour des montants de 42 millions de dollars. La GRC l'avait également appréhendé en 2003 pour une affaire de complot et d'évasion fiscale dans un groupe criminel international.

L'homme d'affaires de Montréal a

été épinglé mercredi matin dans les bureaux de Speedo, une société financière qu'il dirigeait, située sur le boulevard Rosemont. La firme était partie intégrante du système frauduleux monté par Chicoine et ses complices.

Comment expliquer que ce dernier ait pu récidiver, malgré deux arrestations récentes pour des activités illicites du même genre? «Il a jugé que son stratagème était assez bien monté pour continuer à opérer, a expliqué l'inspecteur Denis Morin, de la SQ. Il a réussi à profiter de certains trous dans la loi pour poursuivre.»

Les crimes financiers reprochés aux suspects auraient coûté plus de 12 millions aux différents paliers de gouvernement en impôts non perçus.

Combine finement élaborée

En point de presse cet après-midi, la SQ a dévoilé l'ingénieux strata-

gème mis sur pied par Ronald Chicoine, le comptable Serge Perrier, 50 ans, de Saint-Eustache, l'avocat radié du Barreau André Ronald Comeau, de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, de même que des compères œuvrant comme prête-noms en Suisse et en Belgique. Johanne Leroux, 49 ans, résidant au même domicile que M. Comeau, a elle aussi été arrêtée pour possession d'arme à utilisation restreinte.

La firme Speedo, qui «fait partie du crime organisé et de différents groupes criminels», selon la SQ, s'occupait d'abord de récolter des fonds illicites dans le milieu interlope. Ces sommes étaient ensuite acheminées en Europe pour être blanchies dans des sociétés dites coquilles avec à leur tête des propriétaires bidons.

Dans les faits, Ronald Chicoine administrait aussi l'argent envoyé outre-mer. Il se chargeait alors d'émettre de faux prêts qui retournaient à Montréal, via sa société financière. Ces prêts étaient alloués à des particuliers qui en faisaient la demande à Speedo, dûment enre-

gistrée auprès de l'Autorité des marchés financiers.

«Des gens qui avaient de la difficulté à emprunter dans les institutions bancaires normales demandaient des prêts à Speedo», a simplement dit l'inspecteur Morin.

Multiples accusations

Des accusations de fraude, de faux, d'usage de faux, de complot, de gangstérisme et de possession d'une arme prohibée seront portées contre les quatre personnes appréhendées au Québec. Des mandats d'arrestation ont aussi été émis contre trois suspects européens liés au dossier. «Nous avons l'adresse de leur domicile», a mentionné le capitaine Vincent Dallaire de la SQ, précisant que les agents suisses et belges recherchaient activement ces trois présumés fraudeurs.

En tout, sept perquisitions ont été menées dans la région de Montréal hier dans le cadre de Dorade II. Quant aux emprunteurs ayant fait affaire avec Speedo, ils seront tous contactés très prochainement, a indiqué la SQ.



Quelque 130 agents de la SQ, la GRC, les autorités belges et suisses ainsi que Revenu Québec ont participé à cette frappe. PHOTO LUC LAFORCE

Michel Van de Walle sur le trottoir

L'entêtement de Flaherty

Décidément, le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty, est un homme entêté. Comme il nous l'annonce depuis des lustres, et malgré la levée de boucliers dans trois provinces, notamment le Québec et l'Alberta, il a finalement déposé son projet de loi destiné à créer une commission nationale des valeurs mobilières.



N'étant pas juriste, je passerai outre aux arguties constitutionnelles. Depuis toujours, les provinces font valoir qu'elles ont la compétence exclusive sur les valeurs mobilières, en vertu de l'article 92 de la constitution de 1867 qui leur attribue la responsabilité de faire des lois en matière de propriété. M. Flaherty a indiqué qu'il allait immédiatement adresser son projet de loi à la Cour suprême, afin qu'elle tranche la question. Le Québec, de son côté, a déjà saisi la Cour d'appel du problème.

On verra bien qui l'emportera, ultimement, sur le front constitutionnel. Mais le problème de fond n'est pas vraiment là, du moins pour le Québec. Le problème de fond, c'est qu'en créant une commission nationale, Ottawa prend encore une fois le parti de l'Ontario et de Toronto comme épicerie financière du pays, ne laissant aux autres provinces que les miettes locales.

Le projet fédéral est cousu de fil blanc. M. Flaherty est un ancien ministre des Finances de l'Ontario. Il est député d'une circonscription de la région de Toronto. Il a tout in-

térêt à voir cette ville accroître son emprise déjà trop grande sur le secteur financier canadien.

Montréal perd des plumes

Depuis quelques décennies, la place de Montréal comme pôle financier important au Canada n'a cessé de s'éroder. Les sièges sociaux de grandes banques, comme la Banque de Montréal et la Royale, sont devenues des coquilles vides. Toutes les grandes maisons de courtage ont été achetées par les banques et leur siège social est maintenant à Toronto. Ne restent ici que les filiales du Mouvement Desjardins et de la Banque Nationale dont, malheureusement, une grande part des activités de financement corporatif et d'analyse se font maintenant depuis leurs bureaux de Toronto.

La plupart des grandes firmes de gestion de fonds communs de placement ont leur siège à Toronto. La plupart des gestionnaires importants de portefeuilles pour les caisses de retraite sont aussi dans la Ville reine.

Le mouvement de transfert vers Toronto s'est encore accéléré en 1999 quand la Bourse de Montréal a accepté d'abandonner son marché des actions à Toronto pour se concentrer exclusivement sur les produits dérivés. Même si cette spécialisation a permis de développer une expertise à Montréal, le coup de grâce a été donné il y a deux ans quand la Bourse de Toronto, un dinosaure sans imagination, a acheté à gros prix la Bourse de Montréal. Depuis cette vente, on n'entend à peu près plus parler de la Bourse de Montréal, toute la gestion des communications se faisant depuis la capitale ontarienne, qui se fout éperdument de nous.

Et maintenant, c'est le clou dans le cercueil du secteur financier montréalais qu'Ottawa voudrait planter avec son projet de commission nationale des valeurs mobilières. Avec le soutien explicite de la communauté des affaires de Toronto, de la Bourse de Toronto et,

évidemment, de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

On comprend pourquoi: cette commission nationale aura pignon sur rue à Bay Street et tout serait dirigé de là. On a beau faire miroiter aux provinces l'existence éventuelle d'antennes régionales, c'est de la poudre aux yeux. C'est à Toronto que tout va se décider, dorénavant.

Aucune garantie d'efficacité

Pour vendre son projet, le ministre utilise tous les arguments possibles, même ceux qui ne tiennent pas debout. Notamment celui qu'une commission nationale aurait pu débusquer un fraudeur comme Earl Jones, avant qu'il ne fasse ses ravages. Les conseillers du ministre ont oublié de lui dire que M. Jones n'était inscrit nulle part et aurait sévi malgré tout, comme n'importe quel bandit qui met en place un système de vente pyramidale.

En fait, il n'y a aucune garantie qu'une commission nationale, même avec plus de moyens et de pouvoirs, serait plus efficace que le système actuel. On voit bien aux États-Unis que la grosse SEC n'est pas exactement un exemple de rapidité dans l'exécution. Elle n'a pas empêché Bernard Madoff de sévir pendant plus de 20 ans et la plupart des poursuites qui ont fait les manchettes depuis dix ans ont été initiées par des procureurs locaux, principalement ceux de l'État de New York.

Ottawa oublie aussi de dire qu'à côté de la SEC, il existe dans plusieurs États américains des organismes de surveillance du marché des valeurs mobilières disposant de plus ou moins de pouvoirs.

Ottawa fait valoir que le Canada est le seul pays du G8 à ne pas avoir de commission nationale. Au pays, il existe 13 commissions dans autant de provinces et de territoires. Le fédéral oublie là aussi de dire que de ces 13, il n'y en a en réalité que quatre qui fonctionnent vraiment (Ontario, Québec, Colombie-Britannique et Alberta) et qu'elles ont harmonisé depuis des années l'essentiel de leurs lois et ré-



Le projet de Jim Flaherty est cousu de fil blanc. PHOTO REUTERS

glements. Elles se consultent au sein des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Elles ont créé le système du passeport, qui permet aux entreprises de faire viser leur prospectus dans leur province d'origine et de le faire reconnaître par toutes les autres.

Pas de réelles économies

Le fédéral prétend aussi que cela diminuera les coûts pour les entreprises. Je ne vois guère comment, si on a une superstructure encore plus grosse avec des bureaux régionaux. D'où viendront les économies, dites-moi?

En somme, voilà une chicane inutile, cette fois initiée par Ottawa et Toronto, et dont on aurait pu se passer aisément. Le système actuel fonctionne. Pourquoi s'entêter à le changer, sinon pour assouvir les intérêts de Bay Street et ceux, politiques, de M. Flaherty?

Je fais un pari: je ne sais de quel côté penchera la Cour suprême mais à tout événement, le fédéral a assuré que chaque province aurait le loisir d'adhérer ou non à sa commission. Il finira par convaincre les deux récalcitrantes, l'Alberta et le Manitoba, et le Québec, à la fin, fera cavalier seul avec son Autorité des marchés financiers.

Ce sera l'histoire qui se répète.

Un Grand spectacle de la Fête nationale à Montréal **tout en hommages**

Le Grand spectacle de la Fête nationale à Montréal le 24 juin prochain en sera un, où les hommages seront à l'honneur. Les organisateurs souligneront les 10 ans du décès tragique de Dédé Fortin, les 20 ans de la mort du désormais légendaire Gerry Boulet, en plus de rendre hommage à Paul Piché.



À cela, on pourrait ajouter, que 2010 marque les 30 ans du référendum de 1980.

Tout ça sera une fois de plus célébré en musique avec la présence de Yann Perreau, Marie-Mai, Les Trois Accords, Dumas, Luck Mervil, Dubmatique, Jonas et Les Tireux d'Roche. Une fois de plus, Guy A. Lepage agira comme maître de cérémonie.

Lors de son allocution aux journalistes à l'occasion de la conférence de presse, qui se tenait à l'Espace Dell'Arte mercredi midi, ce dernier n'a pas manqué de souligner avec fierté, que la brochette d'artistes 2010 représente parfaitement le Québec actuel. Quelques secondes plus tard, il se targuait que le spectacle «se fera exclusivement en français». Petite contradiction?

«L'un n'empêche pas l'autre, a-t-il rétorqué au représentant de RueFrontenac.com. Le 24 juin à Montréal, tout le monde va chanter en français. Nous avons invité des artistes nés ici et ailleurs, d'origine canadienne française ou autre. Mais ils vont chanter en français.»



Guy A. Lepage agira comme maître de cérémonie du spectacle de la Fête nationale. PHOTO MARTIN BOUFFARD

Les festivités débiteront ainsi à 13 h avec le traditionnel défilé, qui partira à l'angle des rues Fullum et Sherbrooke, pour s'arrêter deux heures plus tard au parc Maisonneuve. Les Tireux d'Roche monteront sur scène à 17 h 30 et seront suivis de Dubmatique à 19 h. Le Grand spectacle prendra son envol à 21 h.

Les hommages

Comme mentionné précédemment, la Fête nationale 2010 sera l'occasion de souligner de tristes anniversaires. Tout d'abord, Les Trois Accords, Dumas et Yann Perreau chanteront en l'honneur de Dédé Fortin, ancien leader des Colocs.

«Sur le DVD du show des Colocs au Spectrum, on peut m'apercevoir juste devant la scène, lance Yann Perreau. Dédé a aussi dansé la claquette sur l'album de Doc et les chirurgiens (son ancien groupe). Il a été un modèle, qui m'a beaucoup inspiré, tant sur le plan musical que de l'engagement.»

Quant à Gerry Boulet, Luck Mervil, Jonas et Marie-Mai lui rendront hommage. «J'ai grandi en écoutant

Gerry Boulet et Offenbach. J'étais tellement jeune, mais pourtant, je ressentais de l'émotion en l'écoutant. Comme Paul Piché d'ailleurs. Ce sont mes modèles», affirme Marie-Mai.

Comme celle-ci l'a mentionné, Paul Piché a aussi été une inspiration pour une, même deux générations d'artistes. Le principal intéressé se dit d'ailleurs choqué d'être honoré par ses jeunes collègues, pour qui il éprouve un énorme respect.

«C'est vraiment un honneur. Je le dis depuis longtemps, il se passe quelque chose au Québec. Il y a beaucoup de talent. En plus, ils sont originaux et différents, les uns des autres. C'est un honneur d'être au milieu de tout ça», considère-t-il.

Quatre questions à Guy A. Lepage

Q: Quel souvenir gardez-vous de Gerry Boulet?

R: Une énorme voix unique. Et ses shows avec Offenbach, entre autres au Forum, c'était de calibre international.

Q: Et de Dédé Fortin?

R: Mon frère s'est suicidé et Dédé avait les mêmes yeux que lui. Parfois, les gens sourient, mais ont des yeux tristes, qui laissent paraître un mal de vivre. C'était son cas. Mais ça lui a fait écrire des maudites bonnes chansons. Toutefois, quand on les réécoute attentivement, on perçoit ce mal de vivre.

Q: Qu'évoque pour vous Paul Piché?

R: Il est immensément rassembleur. Il l'a toujours été même quand on se disait qu'il ne foutait plus rien, qu'il ne sortait plus de disque.

Chaque fois qu'il se pointait dans un show, c'était comme si tout le monde sortait d'un coup son petit drapeau du Québec! C'est un artiste vivant qu'on immortalise.

Q: Que retenez-vous du référendum sur la souveraineté de 1980?

R: J'avais un ami qui avait alors 21 ans. Il m'a dit qu'il voterait contre, parce que le gaz coûterait plus cher. Je lui ai répondu: «Osti de cave, tu n'as même pas de char!» Je ne peux pas croire qu'on puisse décider de l'avenir d'un pays avec des arguments aussi pleutres.

L'Impact permet à Toronto de conserver son titre

Le FC Toronto est couronné champion canadien pour une deuxième année d'affilée après qu'un verdict nul de 1-1 entre l'Impact et les Whitecaps de Vancouver, hier soir au stade Saputo, eut mis fin à tout espoir du club de Colombie-Britannique de détrôner les tenants du titre.



Les Whitecaps avaient absolument besoin d'un gain contre l'Impact, ce mercredi, et d'un autre gain contre les Reds, mercredi prochain à Toronto, pour dépasser le FC Toronto dans le classement et être ainsi couronné champion canadien.

L'Impact joue donc les tortionnaires pour une deuxième saison de suite aux dépens des Whitecaps, privés du titre en 2009 après une défaite de 6-1 du club montréalais contre le FC Toronto. Les Reds s'étaient ainsi imposés grâce à un meilleur différentiel entre les buts marqués et encaissés que les pauvres Whitecaps, présents dans les gradins du stade Saputo pour assister à la scène.

Cette année, c'est à Philippe Billy qu'est revenu l'honneur de planter le clou décisif dans le cerceuil des Whitecaps. L'arrière latéral français a marqué son premier but dans l'uniforme montréalais un peu après l'heure de jeu et a ainsi permis à l'Impact d'égaliser la marque, douze minutes après que les Whitecaps eurent ouvert la marque.

Une belle passe en retrait d'Eduardo Sebrango a permis à Billy d'effectuer un tir à la volée, tout juste à la limite de la surface de réparation, qui n'a laissé aucune

chance au gardien Jay Nolly.

Pour leur part, les Whitecaps ont cogné à plusieurs reprises à la porte de l'Impact avant de la voir s'ouvrir à la 50e minute. À la suite d'un centre venant de l'aile droite, le ballon est sorti de la surface montréalaise après avoir touché quelques têtes. Bien posté pour profiter de la situation, Ansu Touré a fait une petite course et décoché un tir croisé qui a légèrement heurté le pied du défenseur Aaboubou avant de tromper la vigilance du gardien auxiliaire Srdjan Djekanovic.

Même si ce verdict nul met un peu de baume sur l'honneur de l'Impact, il n'en reste pas moins que le club montréalais conclut une deuxième saison de championnat canadien sans victoire. Le dernier gain de l'Impact dans ce tournoi remonte au 25 juin 2008 alors que le club montréalais avait enregistré un gain de 2-0 contre les Whitecaps à Vancouver.

Arbitre erratique, gardiens vigilants

L'arbitre Silviu Petrescu avait sans doute la tête ailleurs vers la 26e minute de jeu quand Greg Janicki a clairement fait dévier - avec le bras et dans la surface des Whitecaps - un centre de Rocco Placentino. Dans des circonstances normales, l'Impact aurait obtenu un penalty mais l'arbitrage canadien étant ce qu'il est, il ne faut se surprendre de rien...

Avant et après cet incident qui a suscité des huées monstres dans la foule, les Whitecaps ont fait preuve d'une volonté plus manifeste de se porter à l'attaque. Il faut dire que le club de Vancouver avait absolument besoin d'une victoire pour garder espoir de détrôner le FC Toronto comme champion canadien et enfin goûter à une compétition

continentale en tant que représentant du Canada à la Ligue des champions de la CONCACAF.

Dès la 9e minute, par exemple, Cornelius Stewart a pu tirer à bout portant sur Srdjan Djekanovic d'une distance d'environ trois mètres, mais l'instinct du gardien auxiliaire lui a permis de faire un arrêt du bras.

Au total en première demie, les Whitecaps ont décoché sept tirs en direction du filet montréalais et obtenu six coups de pied de coin, des statistiques trois fois plus élevées que celles de l'Impact dans les deux cas.

Un scénario normal dans les circonstances puisque l'Impact jouait surtout pour l'honneur et la fierté, celle de ne pas passer deux saisons de championnat canadien sans une seule victoire et de ne pas finir encore au dernier rang.

Sur les lignes de touche...

• Un club de la USSF-2 déjà en difficulté ? Des rumeurs en provenance du Minnesota laissent croire

que les copropriétaires du club d'expansion AC St. Louis auraient tiré la plogue et que la ligue aurait dû avancer de l'argent pour assurer que les joueurs reçoivent leurs salaires, en attendant qu'un nouvel investisseur soit trouvé.

• Le Trophée des champions 2010, opposant le champion de France et le vainqueur de la Coupe de France 2009, se tiendra à Radès en Tunisie, le 31 juillet. L'édition 2009, remportée par Bordeaux devant l'En Avant Guingamp, avait eu lieu dans notre Stade olympique. Chanceux, ces Tunisiens ! L'affiche 2010 opposera le Paris Saint-Germain et l'Olympique de Marseille...

• L'AC Milan a été battu par la marque de 3-2 par le pire club de la MLS, le DC United, lors d'un match amical mercredi soir à Washington. Les Milanais joueront une autre rencontre amicale à Chicago contre le Fire, ce dimanche, avant de s'amener à Montréal pour affronter l'Impact au Stade olympique, le 2 juin.



Pour la deuxième année de suite, l'Impact a joué les tortionnaires face aux Whitecaps de Vancouver. PHOTO OLIVIER JEAN

Roland-Garros Federer passe entre deux averses

La pluie s'est invitée cavalièrement à Roland-Garros pour perturber le deuxième tour des Internationaux de tennis de France, mercredi.

Cette intrusion d'averses et de crachin n'a pas empêché le Suisse Roger Federer, champion en titre, de mettre à sa main le Colombien Alejandro Falla, 70e joueur mondial, qu'il a éliminé 7-6 (4), 6-2 et 6-4 lors d'un affrontement interrompu deux fois.



**JEAN-GUY
FUGÈRE**

fugerejg@ruefrontenac.com

Le numéro 1 mondial ne semblait pas encore sorti de son sommeil quand il a amorcé la rencontre.

Il lui a fallu un choc pour reprendre ses esprits. Brisé à 5-5 en première manche, il a vu le modeste Falla servir pour le set; il n'en fallait pas davantage pour déclencher les mécanismes de défense du Suisse. Quelques minutes plus tard, il avait brisé à son tour le service de son rival et dominé le jeu décisif.

Par la suite, la rencontre n'a été que la leçon d'un maître à son élève.

Tout un spectacle

La victoire de Federer n'est cependant pas la performance la plus impressionnante de la journée. Le fait d'armes revient sans doute au



Robin Soderling a démolé Taylor Dent, à qui il n'a cédé que deux petits jeux en trois manches. PHOTO REUTERS

Suédois Robin Soderling (5) qui semble avoir retrouvé à Roland-Garros son tennis inspiré qui lui avait valu une place de finaliste l'an dernier.

En deux temps trois mouvements, Soderling a maltraité l'Américain Taylor Dent (6-0, 6-1, 6-1), ne laissant son adversaire se débattre que pendant 17 minutes en première manche. Si le Suédois a senti le besoin de passer sous la douche après la rencontre, c'est surtout par respect pour son rival et, somme toute, parce qu'il est un homme propre de sa personne.

Si la vie suit son cours normal, Soderling et Federer s'affronteront en quart de finale dans ce qui s'annonce déjà comme une bien belle affiche.

Le Français Jo-Wilfried Tonga (8) le Croate Marin Cilic (10) et le Tchèque Tomas Berdych (15) n'ont mis que trois manches pour se débarrasser de leurs rivaux, tandis que le Russe Mikhail Youzny (11)

en prenait une de plus pour éteindre le Slovaque Lukas Lacko.

Murray... suspendu

En raison des retards à l'horaire, le Britannique Andy Murray (4) n'a pas été en mesure de compléter son match qui l'opposait au vétéran argentin Juan Ignacio Chela. Quand l'obscurité est venue s'abattre sur le stade, l'Écossais menait 6-2, 3-3.

La flamme du Français Gaël Monfils n'illuminait guère le paysage en soirée. La 13e tête de série se battait énergiquement pour résoudre le mystère que lui posait l'Italien Flavio Fognini, 92e joueur au classement ATP. Après avoir dominé les deux premières manches par 6-2 et 6-4, le Français a sacrifié les deux suivantes 7-5 et 6-4, tirant même de l'arrière 3 à 0 dans le set décisif. Les deux joueurs sont rentrés aux vestiaires à 5-5 quand il est devenu impossible de bien dis-

tinguer les balles sur le court Philippe-Chatrier.

Venus et Wozniacki au troisième tour

Venus, l'aînée des sœurs Williams, a poursuivi sa route dans le tableau féminin sans trop souffrir. La deuxième tête de série a disposé de l'Espagnole Arantxa Parra Santonja par 6-2 et 6-4.

La Danoise Caroline Wozniacki, finaliste à Flushing Meadows l'automne dernier et troisième joueuse mondiale, a rangé aux oubliettes les espoirs de l'Italienne Tathiana Garbin qu'elle a battue par 6-3 et 6-1.

En revanche, la Russe Svetlana Kuznetsova (6), championne en titre du tournoi, a dû puiser au fond de ses réserves pour se défaire de l'Allemande Andrea Petkovic par 4-6, 7-5 et 6-4.

En voilà une qui semble bien mal partie pour ceindre de nouveau la couronne française.

Le match de Wozniak... à l'eau

Aleksandra Wozniak a été l'une des victimes des nombreux arrêts causés par la pluie aux Internationaux de France, à Paris.

Mario Brisebois

briseboism@ruefrontenac.com

Devant disputer le quatrième match sur le court numéro trois contre la 32e tête de série Kateryna Bondarenko en deuxième ronde, elle n'a jamais quitté le vestiaire.

Après une très longue attente, le comité a demandé en soirée aux joueuses de retourner à leur hôtel. Seulement deux manches de la

troisième rencontre chez les hommes étaient terminées lors du report forcé par l'obscurité.

La Blainvilloise sera la première au retour sur le terrain jeudi. Le comité a fixé son rendez-vous à 11 heures (5 heures à Montréal). Elle jouera sur le court numéro cinq.

Ce gouge imprévu ne devrait pas

être trop nocif pour Aleksandra, au contraire. Elle avait connu un début de semaine fort rempli en gagnant son premier tour en simple lundi, suivi du double mardi.

Espérons maintenant que Dame Nature collaborera davantage!

Guy Boucher derrière le banc des Devils?

Un peu tout le monde se demandait hier pourquoi les dirigeants du Canadien étaient si pressés de rencontrer les représentants des médias pour tracer le bilan de la saison.



Après tout, 19 heures avant que Pierre Gauthier et Jacques Martin ne s'emparent des micros, les joueurs du CH étaient encore en train de défendre leur peau sur la patinoire du Wachovia Center. Y avait-il urgence? Oui, justement. Plusieurs membres de l'organisation étaient sans doute pressés de mettre le cap sur Toronto, où toutes les équipes de direction et toutes les équipes de recruteurs de la LNH sont réunies depuis lundi dans le cadre du traditionnel «Combine».

Cet événement printanier permet aux décideurs de chaque formation de rencontrer les 100 meilleurs espoirs en vue du prochain repêchage, et de discuter en privé avec eux. Le «Combine» donne aussi l'occasion à tout ce beau monde d'assister à tout un ensemble de tests physiques auxquels sont soumis ces jeunes joueurs.

Les décideurs du Canadien avaient par ailleurs une autre bonne raison de quitter Montréal au plus vite. Les amochés Bulldogs de Hamilton disputent ce mercredi soir, à domicile, le septième match de la demi-finale qui les oppose aux Stars du Texas.

Avec P.K. Subban et Ben Maxwell en renfort, les Bulldogs pourraient accéder à la grande finale de la Ligue américaine pour la deuxième fois en trois ans. Si les Bulldogs s'in-

clinent, il s'agira de la dernière occasion de voir évoluer les jeunes espoirs de l'organisation cette saison.

J'ai justement passé les deux derniers jours dans les couloirs du grand hôtel torontois où sont réunis les décideurs de la LNH. Et plusieurs ont évoqué en termes élogieux le nom du plus bel espoir du Tricolore, un talent exceptionnel qu'on s'apprête malheureusement à perdre au profit d'une autre organisation. Son nom: Guy Boucher.

Au Québec, on sait depuis des semaines que les Blue Jackets de Columbus retardent le processus d'embauche de leur prochain entraîneur afin de pouvoir présenter une offre à l'entraîneur des Bulldogs de Hamilton.

Plusieurs équipes dans la course

Cette formidable marque de respect de la part du directeur général des Blue Jackets, Scott Howson, sera toutefois imitée par quelques autres directeurs généraux de la LNH dès que la saison des Bulldogs passera à l'histoire.

Par exemple, dans le cadre d'une conférence de presse téléphonique organisée pour la presse nationale canadienne et américaine, le nouveau directeur général du Lightning de Tampa Bay, Steve Yzerman, a dressé hier soir un portrait-robot de l'entraîneur à qui il souhaite confier sa nouvelle formation. On aurait dit qu'il s'agissait de la photo de Boucher.

«L'entraîneur que je recherche n'a pas nécessairement l'expérience de la LNH, a révélé Yzerman. Ce que je veux trouver avant tout, c'est quelqu'un qui a de l'expérience comme entraîneur en chef, qui a un curriculum vitae bien rempli et qui est reconnu pour faire progresser et pour bien développer les jeunes joueurs. J'ai l'intention de bien faire mes devoirs et de ne laisser aucun candidat valable de côté.»

Je vous ferai grâce de toutes les ramifications, tant chez Hockey Canada que chez les Red Wings, par lesquelles Yzerman pourrait avoir eu droit à des rapports favorables au sujet de Boucher. Le fait est que

le jeune entraîneur québécois est présentement LA vedette montante dans son domaine et qu'il serait extrêmement étonnant que Yzerman ne daigne pas le rencontrer.

Et maintenant, le clou de l'histoire: selon ce que j'ai entendu cette semaine, il ne faudrait pas se surprendre si Boucher était invité à succéder à Jacques Lemaire derrière le banc des Devils du New Jersey.

En fait, Boucher figurait déjà sur la liste de Lou Lamoriello l'été dernier, alors que les Devils cherchaient un successeur pour Brent Sutter, qui venait de remettre sa démission. Le directeur général des Devils avait contacté Boucher pour le convier à une entrevue, mais les astres n'étaient tout simplement pas alignés. Le coach avait déjà en poche une offre ferme du Canadien et on lui avait fixé une date butoir précise pour y répondre.

Lamoriello lui avait alors simplement dit: «Ne rate pas la chance d'occuper cet emploi pour participer à une entrevue. Nous aurons peut-être l'occasion de nous reprendre un jour.»

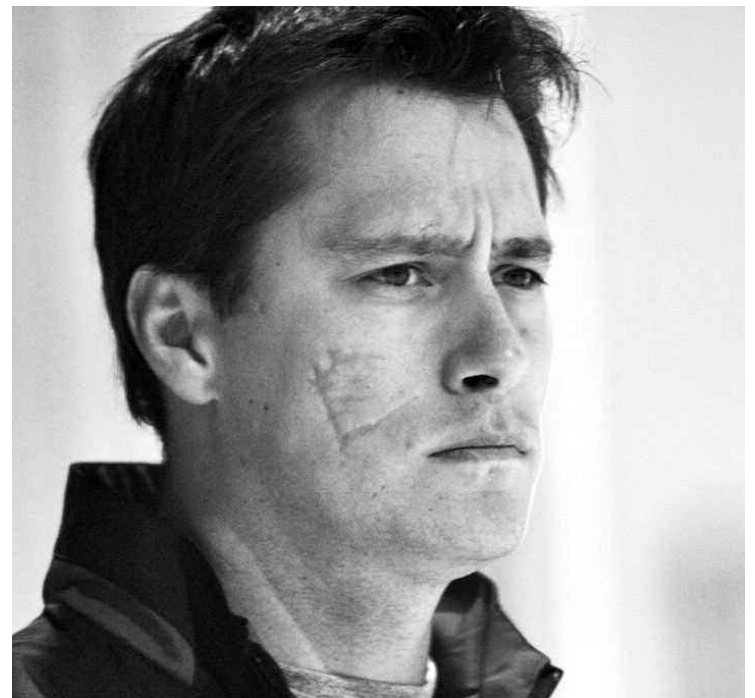
Appui de taille

Selon les informations glanées ces dernières heures, ce jour approche à grands pas. Les Devils ont épuisé leur banque d'entraîneurs expérimentés (ou de jeunes entraîneurs issus de la vieille école comme Sutter) et les expériences des dernières années n'ont pas toutes été concluentes.

Lamoriello est maintenant à la recherche d'un entraîneur «moderne, rigoureux et efficace». Et le nom de Boucher figure encore en haut de sa liste de candidats.

Pour l'aider à faire le saut et éventuellement faciliter la transition chez les Devils, Boucher compte par ailleurs sur l'appui d'un membre influent de l'organisation: Jacques Lemaire. Les deux hommes communiquent ensemble régulièrement, dit-on.

C'est quand même triste quand on y pense. Guy Boucher est, de loin, le plus bel espoir de l'organisation du Canadien. Et il n'en défendra peut-être jamais les couleurs.



Plusieurs formations de la LNH courtiseront Guy Boucher. PHOTO OLIVIER JEAN